Image not found or type unknown

Mauvaises conditions de formation à l'afpa

Par **maxbzh**, le **20/02/2010** à **22:45**

Bonjour,

Je suis en formation AFPA taille de pierre. J'ai commencé le 2/11 et termine le 25/05...
Les conditions de formations sont très mauvaises :
- Outillage presque complet depuis 1semaine (avant on se débrouillait avec ce qui trainait)
- Plus de pierres à débiter (la commande est restee en suspend pendant des mois)
- pas de stage ni de chantier école (prévu sur le contrat de formation)
- absence du formateur, pas de remplacement...
- apprentissage désorganisé, pas de demonstration, etc...

La session précédente, avec des conditions comme celles là, s'est bien cartonnée a l examen et c est bien normal... dans ces conditions, le stagiaire n est pas professionnel en 7mois!

J'aimerai savoir si il est possible d attaquer l afpa pour ses manquements au bon déroulement de la formation afin d obtenir une autre formation dans un centre de qualité (ils existent...) et la prolongation de mes droits assedics sur cette période.

Vu comment c est difficile d obtenir une formation avec l afpa, je ne compte pas leur offrir 7mois de ma vie comme ca , pour rien au bout...

Merci de vos réponses.
(j ai le droit à l'aide juridictionnelle)

Par **miyako**, le **21/02/2010** à **14:58**

bonjour,
Il faut absolument en partler avec Pôle emploi qui finance ce stage ,ce n'est pas du tout normal.
amicalement vôtre
suji Kenzo

Par **arda**, le **01/03/2010** à **23:10**

ça dépends des centres ça poto!

Genre mon zinc il est a celui de Annecy, en nettoyage et la il est en stage, il me dit que sa se passe hyper bien... Le formateur est en retard que le lundi sinon il me raconte qu'ils ont tous le matos et tous.
J'ai été a celui de paris, aucun problème. Si, le formateur il a démissionné parce qu'il a eu des soucis avec des pélo de mon tiékar et 2 jour aprés hop le remplacent.

ça dépends des formateurs. Y'en a qui prennent au sérieux, d'autre non.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés